



# LA CHAMBRE DES CLOCHES

**PARCOURS CAMPANAIRE**

Petit guide  
pour comprendre,  
voir et entendre  
les cloches

**ABBAYE ROYALE DE FONTEVRAUD**  
Du 19 avril au 22 septembre 2019

Partie prenante de la carte d'identité et du paysage sonore, les cloches se font à nouveau entendre à l'Abbaye.

Parlant à tous, objet de culte et objet d'art, dans une volonté de rendre audible et visible un patrimoine qui parle des hommes et des civilisations, LA CHAMBRE DES CLOCHES, installation artistique de **Nicolas Barreau** et de **Jules Charbonnet**, prend place dans la galerie Renée de Bourbon, à proximité du logis du sonneur et à l'ombre du clocher.

Projet inédit qui mêle respect et audace, création et patrimoine, les deux artistes ont construit et installé une chambre des cloches avec l'aide d'experts et de spécialistes de l'art campanaire :

le campaniste **Vincent Laumailé**, (Établissements Laumailé-Lussault), le fondeur **Paul Bergamo** (Fonderie Cornille-Havard) et le conservateur délégué des antiquités et objets d'art **Thierry Buron** (Conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire).

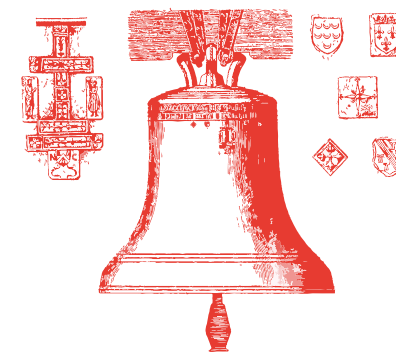
Trait d'union entre ciel et terre, les cloches feront entendre leurs voix d'airain durant tout l'été dans le monastère, de la volée tournante à la ritournelle du carillon. Pour la première fois depuis trois siècles (trois cloches ont été fondues pour l'Abbaye à l'époque pénitentielle), une cloche a été conçue pour l'Abbaye Royale de Fontevraud, afin d'inscrire dans le bronze un message pour les générations futures.

LA CHAMBRE DES CLOCHES investit la galerie Renée de Bourbon, du nom de la première abbesse de cette dynastie royale ayant dirigé l'Abbaye Royale de Fontevraud de 1491 à 1534.

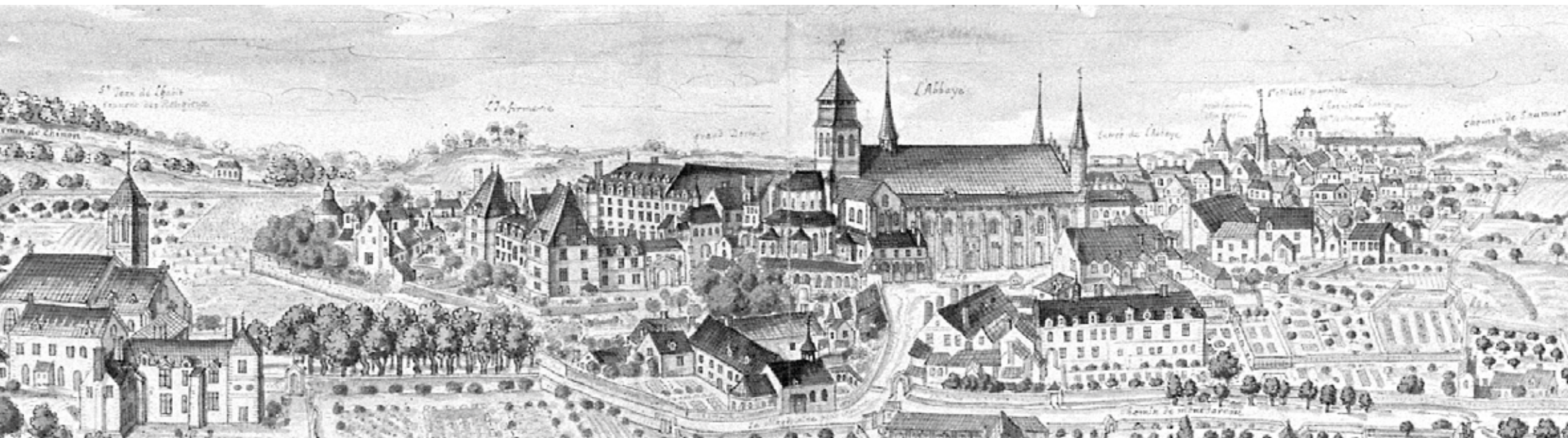
Attenant au bras nord du transept de l'abbatiale, cet espace s'appuie également sur le mur extérieur de la clôture des religieuses, clôture réalisée en 1504 sous l'abbatit de Renée de Bourbon.

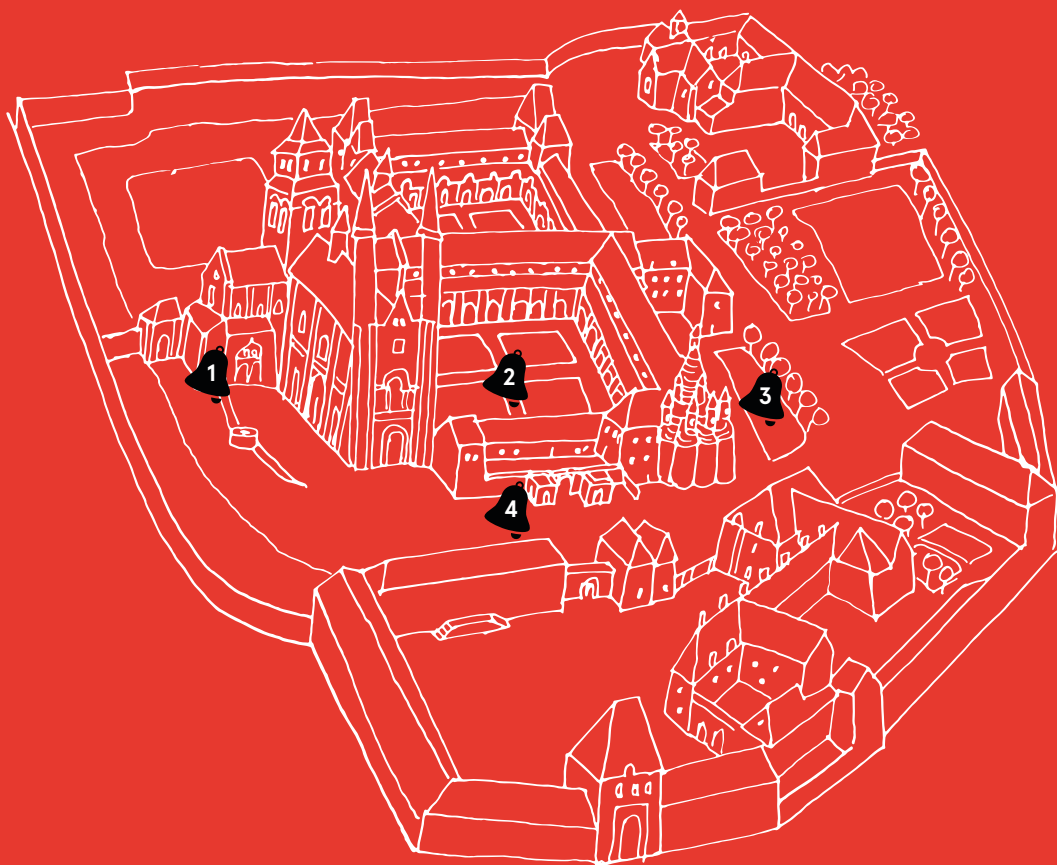
Cette galerie à deux niveaux distingue, au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, un espace privatif à l'étage et un espace public, largement ouvert sur l'extérieur, au rez-de-chaussée.

L'entrée monumentale présente un portail au décor flamboyant qui permet alors l'accès à l'abbatiale aux prêtres de Saint-Jean-de l'Habit, pour y célébrer les messes et les sacrements.



Au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, le prêtre qui sert de chapelain au Grand-Moûtier est hébergé à l'étage dans l'une des chambres de cette galerie. En 1789, la galerie sert de logement au sacristain et au sonneur. Des Matines aux Complies, huit offices vont ainsi rythmer la vie quotidienne de la communauté.





# LA CHAMBRE DES CLOCHES

Parcours campanaire en 4 stations

## 1/ GALERIE RENÉE DE BOURBON

### LA CHAMBRE DES CLOCHES

Installation artistique réalisée par **Nicolas Barreau** et **Jules Charbonnet**. Un ensemble exceptionnel de onze cloches : cloches historiques du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, cloche d'appel, cloches au profil médiéval, carillon et une nouvelle cloche fraîchement fondue par Cornille-Havard et réalisée en avril 2019 pour l'Abbaye Royale de Fontevraud.



## 2/ CLOÎTRE DU GRAND-MOÛTIER

Au centre du cloître, cloche n°1 de l'église Saint-Aubin du Pavoil de Segré (Segré-en-Anjou-Bleu).

Commandée pour l'église Saint-Aubin du Pavoil, cette cloche est en transit avant son départ pour la cathédrale d'Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie.

> Visible d'avril à mai

## 3/ JARDIN DU RÉFECTOIRE

Carillon des Pyrénées : « **quand les cloches chantent** ». Vous êtes invités à les faire tinter en présence des médiateurs.

## 4/ PELOUSE DU PATIO

Cette cloche rythme le temps de Fontevraud.

Se joue devant vos yeux, le spectacle habituellement caché derrière les abat-sons des clochers : une expérience sensible à vivre à chaque heure de la journée.



# LES CLOCHES

## Des usages et des fonctions

Une cloche est composée de 78% de cuivre et 22% d'étain (norme datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle), formant ainsi un alliage qui associe les meilleures qualités de résistance et de sonorité.

La présence des cloches varie selon la catégorie des édifices religieux et en fonction de leur rang hiérarchique. Le clocher peut posséder un nombre variable de cloches : une ou deux pour l'église paroissiale, trois pour un monastère (cela dépend à la fois de l'espace du monastère et de la règle : chez les capucins à Angers, il y a une seule cloche, tout comme chez les carmélites) et six pour une cathédrale.

La cloche est avant tout un instrument de communication, un moyen d'information des populations. Elle annonce et rythme les différentes activités culturelles et indique les heures. La cloche embellit les fêtes : baptêmes, communions, mariages : elle sonne à la volée. Elle sonne encore pour solliciter les prières en faveur des mourants et des défunts.

Par le tocsin, elle alerte les populations de dangers et de fléaux imminents.

Les sonneries les plus entendues sont :

### L'ANGELUS

Prière de dévotion - en 3 versets - récitée en l'honneur de l'Incarnation de Jésus à travers l'Annonciation. L'Angelus se récite 3 fois par jour, le matin, le midi et le soir, au son de la cloche appelée elle aussi Angelus.

Il s'agit de trois séries de trois tintements suivies d'une volée balancée.

À l'origine, le pape **Urbain II** avait ordonné pendant la première croisade de prier la Vierge à midi pour ceux qui étaient partis défendre le Tombeau du Christ.

Le roi **Louis XI** ordonna en 1472 de faire sonner l'Angelus dans tout le royaume le matin, le midi et le soir.

### LES MESSES

Sonnées en pleine volée (**Plenum** : ce terme désigne la totalité de la sonnerie en volée), toutes les cloches sont mises en volée successivement, de la plus petite à la plus grosse.



### LE GLAS

La cloche est tintée lentement, elle marque la tristesse du décès : la cloche pleure.

Le nombre d'années peut être égréné, ainsi que d'autres tintements répétés indiquant le sexe du défunt (des dizaines de variantes de glas existent selon les régions).

### LE TOCSIN

Du latin : **toca, signum**. Toquer le sin(g), c'est frapper le **signum (signum** : ancien nom donné aux cloches). Le tocsin reste la sonnerie civile la plus connue.

Le tocsin alerte les populations de dangers et de fléaux imminents. La cloche n'est pas sonnée mais battue de l'extérieur avec un marteau. Souvent deux cloches sont tintées successivement et de manière répétée.

# LA CLOCHE EST UNE PERSONNE

Personnification et bénédiction



L'église catholique a inscrit la bénédiction des cloches pour qu'elles soient affectées uniquement au service de la religion. Lors de la célébration, elle reçoit un parrain, une marraine, qui lui donnent son identité : son ou ses prénoms. Au vocabulaire technique, s'est associé un autre, humain. Ainsi, la cloche a des anses, appelées oreilles. La couronne d'anses sert à accrocher la cloche. Elle dispose d'un cerveau, d'une épaule, d'une panse, d'une robe : la cloche est un être humain.

**Baudelaire** nous parle d'une cloche comme d'une vieille personne usée et fatiguée.

« **Bienheureuse la cloche au gosier vigoureux,  
Qui, malgré sa vieillesse, alerte et bien portante,  
Jette fidèlement son cri religieux,  
Ainsi qu'un vieux soldat qui veille sur la tente !** »

De tout temps, la cloche est personnifiée. Elle est un être vivant décrite par un glossaire métaphorique.

# LA CLOCHE EST UN OBJET SACRÉ

La cloche ne peut pas figurer au sein de la communauté chrétienne directement après sa coulée. Le métal étant un produit des arts du feu, il est considéré comme le Mal au Moyen-Âge. Il doit donc être exorcisé et purifié lors de la fonte de l'objet. Le rite intègre une bénédiction du métal avant la coulée.

La cloche doit être bénite. Après sa consécration, elle reçoit un prénom en présence de son parrain et de sa marraine. Jusqu'à la Révolution, sa bénédiction est soigneusement consignée dans les registres de catholicité.

La cloche est bénie, revêtue d'une robe de dentelles, elle est suspendue entre les guirlandes qui ornent le chœur de l'église.

À partir du XII<sup>e</sup> siècle, l'habitude fut prise d'inscrire sur la cloche le nom de son donateur et son prénom, qui lui est donné. Agrémentée de motifs décoratifs et d'une épigraphie spécifique, imprimés au cœur du moule, elle est ainsi pourvue d'une identité propre. Les inscriptions et décors font le tour de la cloche au niveau du cerveau majoritairement (la maîtrise de la technique de la coulée permet au fondeur de couvrir la totalité de la paroi de la cloche.).



# LES CLOCHES DANS LE MONASTÈRE

## Codes des sonneries

À l'Abbaye Royale de Fontevraud, la règle de Saint-Benoît s'impose depuis la fondation, au début du <sup>XII</sup><sup>e</sup> siècle.

Le chapitre 47 de la Règle de Saint-Benoît dit : « **rappelle que la charge d'annoncer l'œuvre de Dieu, de jour et de nuit, incombe à l'abbé (abbesse) il l'exercera lui-même ou la confiera à un frère si ponctuel que l'office se fasse toujours aux heures prescrites** ».

Le psaume 119, verset 164 précise que : « **Sept fois le jour je te célèbre à cause des lois de ta justice** » et encore, « **Au milieu de la nuit je me lève pour te louer, à cause des jugements de ta justice.** »

C'est de là que viennent les sept périodes des prières : les matines, prime, tierce, sexte, none, les vêpres et les complies. Les laudes, qui se trouvaient avant les matines ont été intégrées aux matines au Moyen-Age.

La cloche devient l'observance comprise de tous.

Elle est un reflet de la vie monastique du réveil jusqu'au coucher, incluant les offices, les repas, le chapitre, le com-

mencement ou la fin du travail ainsi que les circonstances exceptionnelles liées au temps liturgique ou à des événements de la vie conventuelle.

Dans l'organisation monastique, c'est la sacristaine qui est nommée pour sonner matines à minuit. Cette officière sonnera ensuite prime après six heures le matin et complies après les six heures du soir.



Dans **Le cérémonial de Fontevraud** imprimé en 1628, au moins huit pages sont consacrées à l'usage et sonnerie des cloches dans le monastère.

Selon l'office ou le degré de la fête, on fait sonner un nombre variable de cloches (de une à cinq).

Toutes les cloches sonnent à la volée pendant la procession du Saint-Sacrement et de façon différenciée selon les processions.

Elles accompagnent également le chant de certaines pièces solennelles comme le **Veni Creator**, l'Office des Défunts, ainsi que chaque décès au moment des prières jusqu'au transfert depuis l'église vers le cimetière.

Cela variait selon les régions et selon le culte voué au saint patron de la paroisse. Dans l'église, la clochette de l'autel invite les sœurs à certains exercices spirituels comme l'oraison mentale ou la discipline.

Dans le monastère, d'autres sonneries peuvent être entendues...

Un timbre appelle les moniales au travail manuel, au réfectoire et/ou au chapitre. L'abbesse ou la grande prieure, quant à elles, utilisent d'innombrables coups de maillet : sur leur prie dieu dans l'abbatiale, la chaire au chapitre, sur la table au réfectoire pour ponctuer offices, repas, lectures et silences.

Pour l'horloge, quatre cloches de volée et une cloche fixe sont utilisées.

### EN SEMAINE

**8h : Laudes et angélus, cloche à la volée**

**11h45 : Annonce de la messe, cloche à la volée**

**12h : Angélus et début de la messe, cloche à la volée**

**14h30 : None, tintement (quelques coups)**

**18h : Annonce des vêpres, cloche à la volée**

**18h20 : Vêpres, tintement, on les appelait les « cent coups »**

**(en réalité limité à 25 coups)**

**21h : Vigiles et angélus, cloche à la volée**

### LE DIMANCHE

**10h40 : Annonce de la messe, cloche à la volée**

**11h : Début de la messe, tintement**

**12h : Angélus, cloche à la volée**

**15h : None, tintement**

Le nombre de cloches mises en volée varie selon le degré de solennité. Par exemple, une volée exceptionnelle est donnée au moment du **Gloria** lors de la première messe de Noël et du dimanche pascal.

À l'inverse, rien ne sonne ou ne tinte durant le **triduum pascal**. Les cloches se taisent donc de la messe du Jeudi Saint jusqu'à celui de la Vigile de la nuit pascale.

Durant cette période, une sorte de crécelle en bois, nommée traquette, est utilisée pour convoquer aux offices et annoncer les repas. Cette période de silence du **triduum pascal** est donc marquée par l'usage d'instruments des ténèbres que sont les claquoirs, crécelles et autres contre-cloches.

Ce n'est que dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques qu'elles carillonnent pour annoncer la Résurrection du Christ.

L'église catholique a l'habitude de célébrer avec faste les grandes fêtes chrétiennes : Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption, en faisant retentir l'ensemble des cloches de l'édifice à grande volée ou **plenum**. Inversement, à la Toussaint, le tintement prend un caractère plus grave, proche de celui du glas.

Dans de nombreuses paroisses, jusqu'à récemment, on « **carillonnait** » la veille des fêtes solennelles et des fêtes patronales. Cela variait selon les régions et selon le culte voué au saint patron de la paroisse.



# LES CLOCHES DE FONTEVRAUD

Cérémonial de Fontevrauld, extraits.

Cérémonies de la Sonnerie des Cloches à l'Abbaye Royale de Fontevraud au XVII<sup>e</sup> siècle.

## CHAPITRE XV

*Autant que faire se pourra, seont observées à Font-Evrauld, & en tous les Couvents qui en despendent, les Ceremonies de toute la Sonnerie des Cloches, en la manière en s'ensuit.*

*Premierement Aux Festes Doubles de 1 classe, pour l'Office de Matines on Sonnera six coups avec toutes les Cloches. Et pour l'Office de Vespres on fera le semblable.*

*Aux Festes Doubles de Seconde classe, pour l'Office de Matines, on sonnera 4 coups, & pour Vespres, les trois premiers coups avec trois, ou quatre Cloches. Et au dernier coup, on sonnera toutes les Cloches.*

*Aux Festes Doubles per annum maius & minus, pour Matines on Sonnera trois coups, & pour Vespres les deux premiers coups avec deux Cloches, & le dernier coup avec trois, ou quatre Cloches.*

*Aux Festes Semidoubles, & infra octanas, pour Matines on sonnera trois coups, & pour Vespres les deux premiers coups sonneront avec une Cloche, & le dernier coup avec deux, ou trois Cloches.*

*Aux Festes Simples, & jours de toutes feries, pour Matines on sonnera trois coups, & pour Vespres les deux premiers coups sonneront de la moindre Cloche, & le dernier coup avec les deux moindres Cloches.*

*Aux Festes Doubles de premiere & Seconde classe, pour le retour des Matines on sonnera toutes les Cloches : aux Doubles per annum maius & minus, & es jours de Semidouble, & infra octanas, il se sonnera seulement avec deux, ou trois Cloches. Et aux Festes Simples, & jours de feries, il ne sonnera point du tout.*



*Aux jours des Jeunes tant Ecclesiasticques, que Reguliers, pour les heures de Prime, Tierce, Sexte None & Complie, le premier coup y sonnera d'une des petites Cloches l'espace d'un Pater noster : Et pour le dernier coup desdictes Complies, seulement on sonnera la petite Cloche.*

*Aux Festes Doubles de premiere classe, pour le dernier coup de Prime, on sonnera toutes les Cloches.*

*Aux Festes Doubles de Seconde classe, pour le dernier coup de Prime, on sonnera quatre, ou cinq Cloches.*

*Aux Festes Doubles per annum maius & minus, pour le dernier coup de Prime, on sonnera deux Cloches seulement.*

*Aux Festes Semidoubles, & infra octanas, pour le dernier coup de Prime, on sonnera l'une des Cloches moyennes.*

*Aux Festes Simples, & jours de toutes feries, pour le dernier coup de Prime, on sonnera seulement d'une des petites Cloches.*

*Aux heures de Tierce, Sexte, & None, le dernier coup y sonnera comme celui de l'heure de Prime selon la qualité des Festes.*

*Pour la grande Messe, aux Festes Doubles de premiere et seconde classe on sonnera toutes les Cloches : Aux Doubles per annum maius & minus, l'on sonnera trois ou quatre Cloches : Aux Semidoubles, & infra octanas, l'on sonnera deux, ou trois Cloches : Aux Festes Simples, & jours de toutes feries, on sonnera deux Cloches seulement. L'Évangile de la grande Messe sonnera d'une Cloche, Et le S. Sacrement d'une des grosses à quelque jour que ce soit.*

*Pour Graces, l'on sonnera ordinairement la petite cloche lors qu'on entrera en l'Eglise.*

*Le Pardon ou l'Ave Maria sonnera trois fois de jour avec l'une des grosses Cloches.*

# LES CLOCHES DE FONTEVRAUD

## Historique monastique

L'abbesse **Louise de Bourbon** (1534-1575) fait refaire en mars 1575 cinq des six grosses cloches du Grand-Moûtier, appelées « **cloches des Martyrs** » ou « **cloches des Indulgences** ». Peut-être en référence aux Indulgences accordées par le pape **Pie v**.

Sous l'abbesse **Jeanne-Baptiste de Bourbon**, une cloche de 250 livres est commandée pour Saint-Jean-de-l'Habit à un fondeur de Chinon.

Pour faire six cloches à Saint-Jean-de-l'Habit dans les années 1633, le père **Sébastien Ganot**, prieur de Saint-Jean-de-l'Habit, fait fondre « **deux superbes et riches colonnes, et deux anges, le tout en cuivre, tenant chacun un chandelier en main, avec les armes de Guillaume de Bailleul, lesquels estoit aux deux côtés de l'ancien Maistre autel** ».

Elles formaient un carillon en ut, ré, mi, fa, sol, la et s'appelaient les cloches des Anges. Les moines les appelaient malicieusement les cloches « **du trépas du latin** » ; **Louise de Bourbon** étant à l'origine de la suppression du latin dans les études imposées aux religieuses

de l'ordre.

**Madame Victoire**, une des filles de **Louis xv** éduquée à Fontevraud, offre à son départ en 1748 une somme d'argent à la paroisse Saint-Michel pour que soit coulée une plus grosse cloche. Sa donation est rappelée par l'inscription : « **Madame Victoire de France, du règne de Louis le Bien Aimé, xv<sup>e</sup> du nom, Estant Abbessse Madame Claire Louise de Montmorin de Saint-Herem, lors de son départ pour la Cour, a donné à la Sacristie, l'argent nécessaire pour faire fondre et augmenter cette cloche, qui a été nommée Victoire le 25 may 1748** ».

Sous cette inscription sont gravés une croix et un écu en losange (l'écu losangé est réservé aux demoiselles faisait référence aux armes des Filles de France.). Accompagné de trois fleurs de lys, le motif est encadré de palmes et surmonté de la couronne royale.

À la fin de l'Ancien Régime, l'Abbaye Royale de Fontevraud possède près d'une vingtaine de cloches dont huit localisées sur la seule abbatale (six

dans le clocher principal et deux dans le petit clocher).

Suite aux décrets des 23 juillet et 3 août 1793, demandant de saisir les cloches pour les transformer en canons, la municipalité de Fontevraud lance un appel d'offres remporté par le citoyen **Guillon** le 10 décembre de la même année. Ainsi, deux cloches sont réservées pour la commune de Fontevraud. Les autres sont transportées à Saumur. Le registre des délibérations de la municipalité de Fontevraud nous apprend que la commune dépensa 450 livres pour les faire descendre. Les cloches des couvents sont saisies dès 1790-1791.

Deux timbres de l'ancienne horloge d'édifice de l'Abbaye Royale de Fontevraud, rescapés de la Révolution, sont aujourd'hui conservés dans l'église Saint-Michel de Fontevraud. Ils sont exceptionnellement présentés dans l'installation LA CHAMBRE DES CLOCHES. Une autre, provenant de Saint-Jean de l'Habit et datant de 1632, continue de sonner dans le clocher de l'église de Cuon (Baugé-en-Anjou)





# LES CLOCHES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Quand le bronze chante

La cloche est un instrument de musique, un idiophone, tinté ou sonné. Le campaniste est toujours à la recherche de la note juste.

La cloche est un instrument de percussion à la fois simple, universel et très ancien.

Elle est instrument de musique depuis les origines. En effet, les premières cloches de métal ont été fabriquées en Asie au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Néanmoins, des traces d'instruments plus anciens fabriqués en terre, en os ou en bois ont été découvertes.

La cloche offre une permanence sonore unique. Ainsi, lorsque l'on tinte une très ancienne cloche chinoise, la note entendue est exactement la même aujourd'hui que lors de son accord, il y a 3000 ans.

Les qualités musicales d'une cloche dépendent de sa forme. Dès sa conception, elle possède une note déterminée par sa taille et son profil. La puissance sonore est proportionnelle à son poids. Le son produit varie selon l'endroit où le battant frappe. Mise en vibration, elle fait entendre un son principal et des sons nommés harmoniques.

## LE TINTEMENT

C'est la manière la plus simple de faire résonner une cloche. Suspendue par ses anses à une poutre, elle demeure immobile. Le sonneur peut la frapper avec un maillet ou avec un heurtoir à main. Il peut aussi la frapper en tirant le battant par une corde attachée à son extrémité. Sur un ensemble de plusieurs cloches, la cadence et l'intensité des coups peuvent varier à l'infini.



Pour la plupart des cloches d'horloges et de carillon de concert, le tintement est obtenu par la frappe d'un marteau (interne ou externe). Ce dernier est commandé par un cylindre à taquet, un automate programmable ou un clavier manuel relié par des tringles. Dans certains villages du Sud-Ouest de la France, le sonneur peut aussi utiliser un galet mais cette frappe est agressive pour les bronzes.

## LA VOLÉE

C'est un balancement régulier de la cloche autour d'un axe de rotation.

Equipée d'un battant suspendu à la bélière par un baudrier, la cloche entraîne le battant, pour qu'il percute la paroi. La masse de la cloche est équilibrée par un « mouton » ou « joug », dont la forme peut être droite (mode « lancé ») ou cintrée (mode « rétro lancé ») selon la région.

La mise en branle de la cloche peut se faire de différentes façons : au pied, à l'aide d'un pédalier relié perpendiculairement au joug ou par la traction d'une corde. Celle-ci peut être raccordée à un bras ou à une roue de sonnerie pour les plus grosses cloches.

# LA FABRICATION DES CLOCHES

## Savoir-faire campanaire

Dès le <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, la fabrication des cloches est l'apanage des moines forgerons afin de fournir des cloches dans les communautés. Cet artisanat se laïcise et devient itinérant (compte-tenu des moyens de communication, il est plus facile au fondeur d'aller dans les paroisses que de transporter les cloches).

Au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, un traité intitulé **Schedula diversum artium** est rédigé par le moine germanique Théophile. Véritable encyclopédie du savoir technique au Moyen-Âge, son recueil est divisé en trois livres : l'art de la peinture, de la verrerie et du métal. Il décrit avec précision la fabrication et l'ornementation des cloches.

À la veille de la Révolution, la France compte environ 200 fondeurs. Ces derniers forment les **Magistri Campanarum**, une corporation sédentaire qu'il convient de dissocier de celle des Maîtres Saintiers, fondeurs itinérants.

La majorité des cloches porte la marque de leur fondeur. Généralement, elle est inscrite en entier et précédée par le mot Magister ou par la lettre M. Parfois, elle est suivie par la désignation Dominus et le nom de la ville d'origine du fondeur. **Jean de Chartre**, **Jean d'Amiens** ou encore **Guillaume de Beauvais** constituent ainsi l'identité de certains d'entre-eux.

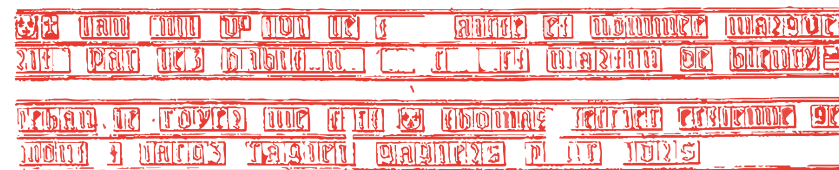
Entre le <sup>xix</sup><sup>e</sup> et le début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, le nombre de fondeurs a fortement diminué passant de 86 à 35. Aujourd'hui, deux grands fondeurs sont encore en activité : l'entreprise Paccard en Haute-Savoie et la fonderie Cornille-Havard en Normandie.

### FONDEUR

Installée à Villedieu-les-Poêles, la société Cornille-Havard est l'héritière d'une longue tradition de fondeurs de cloches depuis le Moyen-Âge. Chaque année depuis 1865, une centaine de cloches monumentales sortent de l'atelier, perpétuant ainsi le savoir-faire et les méthodes des compagnons d'autrefois. En 1981, **Françoise** et **Luigi Bergamo**, ingénieur de l'École Centrale de Paris, reprennent cette fonderie et utilisent tout leur savoir-faire personnel pour la développer et la remonter au niveau des tous premiers mondiaux.

En 2001, **Paul Bergamo**, cadre commercial, intègre l'équipe pour promouvoir et développer le savoir-faire technique accumulé. Ainsi, il devient président de la fonderie en 2009 et rachète l'entreprise en 2012. Il y développe les technologies modernes au service d'une longue tradition.

Les méthodes de fabrication des cloches sont restées traditionnelles : les moules sont fabriqués au trousseau à l'aide d'argile et de crottin de cheval ; tout



en utilisant des techniques plus modernes : les profils de cloches sont calculés en CAO (Conception Assistée par Ordinateur), les gabarits découpés au laser, le contrôle de sonorité effectué à l'aide d'un analyseur de spectre électronique. Ces nouvelles méthodes permettent d'atteindre une sonorité parfaite.

Fondeur de la sonnerie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, à l'exception du petit bourdon.

En avril 2019, le campaniste **Vincent Laumailié**, le fondeur **Paul Bergamo** et les deux artistes plasticiens **Nicolas Barreau** et **Jules Charbonnet** ont réuni leurs talents créatifs et leurs savoir-faire ancestraux pour concevoir « **Aliénor** », cloche DO 4 de 313 kgs qui rejoindra le patrimoine campanaire de l'Abbaye en septembre 2019.

### CAMPANISTE

Une définition récente pour un métier ancestral.

**Vincent Laumailié** rappelle que le terme de campaniste a été reconnu en 2007 par l'Académie Française. Il fait son entrée dans les dictionnaires en 2008 par la volonté de son père **Hervé Laumailié**.

Son entreprise Laumailié-Lussault rayonne dans une grande partie de

l'Ouest et du Sud-Ouest de la France et maîtrise en interne sept savoir-faire : musicien, horloger, menuisier, charpentier, serrurier, électromécanicien et électricien.

**Vincent Laumailié** associe deux branches de savoir-faire différentes et complémentaires : l'une basée à Tarbes dans les Hautes Pyrénées est l'héritière de la fonderie de cloches Dencausse fondée au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle et reprise en 1928 par l'ingénieur ICAM (Institut Catholique d'Arts et Métiers) Monsieur **André Fourcade**. Il est reconnu pour ses cloches à disque et bélière traversante. En 1972 la Famille Laumailié lui succède, œuvrant principalement dans le grand sud-ouest et sud-est du territoire national.

L'autre branche basée aux Herbiers en Vendée a pour origine la Maison Pellerin et Frères, un des premiers horlogers de l'ouest au début du <sup>xviii</sup><sup>e</sup>. Elle est reprise par la Maison Lussault en 1925, elle-même créée en 1865. Lussault rachète plus tard la maison Gourdin à Mayet et devient à la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle un des grands horlogers français.

En 2013 la rencontre entre ces deux Campanistes a donné naissance à une nouvelle entité « **Laumailié-Lussault campaniste** » dirigé par **Vincent Laumailié**.

# LA CHAMBRE DES CLOCHES

## Architecture campanaire

Les cloches seront accrochées dans les arbres (oui, en l'absence de clocher, c'est une installation toujours provisoire), dans des tours autonomes avant d'être suspendues dans des bâtiments indépendants puis dans des tours campanaires, parties intégrantes du corps principal des édifices. Campaniles, beffrois (le beffroi désigne à la fois la tour dans le **Nord** et la structure porteuse des cloches) et clochers sont autant de marqueurs du territoire dans la chrétienté.

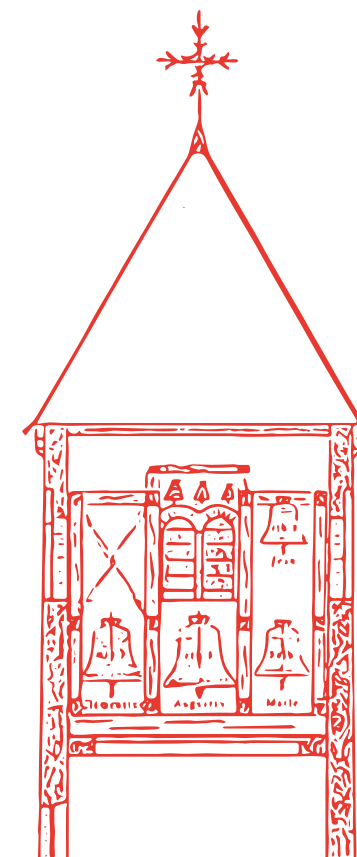
La péninsule italienne, sujette à de fréquents tremblements de terre, veille à écarter les églises de leur clocher ou campanile afin qu'elles ne soient pas fragilisées par les vibrations des cloches. Dans les autres cas, les clochers

sont intégrés à la structure de l'église où ils peuvent occuper différents emplacements. Au-dessus de la croisée du transept, ou en façade, le clocher peut être aussi disposé latéralement à la nef.

Les clochers d'église sont souvent disposés pour contenir des beffrois en charpente, au milieu desquels sont suspendues les cloches. Ces beffrois, assemblage de charpente en bois, sont souvent posés sur des corbeaux de pierre, ménagés dans la construction des tours. Lorsque les cloches sonnent, le bois absorbe les vibrations. Si les cloches étaient reliées directement à la pierre, leurs vibrations dangereuses affaibliraient les murs qui finiraient par s'écrouler.

Au **xiii<sup>e</sup>** siècle, dans les villes en pleine expansion comme en Flandres, en Rhénanie ou en Italie, la bourgeoisie se montre désireuse d'afficher son indépendance face aux pouvoirs traditionnels du seigneur et de l'évêque. C'est ainsi qu'elle érige à côté de la maison commune (l'hôtel de ville), une tour appelée beffroi (du mot allemand *bergfrid*, « **qui garde la paix** »). Symbole de prospérité, il permet de surveiller les alentours et de rythmer le temps.

Le beffroi est doté d'une cloche, puis d'une horloge mécanique qui donne l'heure aux habitants. Inventée au **xiii<sup>e</sup>** siècle, l'horloge mécanique va transformer le mode de vie occidental en fragmentant l'existence de façon stricte : un temps pour le loisir, un autre pour le travail.





# AUTOUR DES CLOCHES

## Histoire et légende

### LES CLOCHES DE PÂQUES

Pour expliquer l'absence de sonnerie pendant la période pascale, il est raconté aux enfants que les cloches partent à Rome (une invention qui date du <sup>xx</sup>e siècle). Selon la légende, les anges prêtaient leurs ailes aux cloches qui partaient dans la cité papale. Le Pape les bénissait avant leur retour. Ce n'est que dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques qu'elles carillonnaient de nouveau pour annoncer la Résurrection du Christ. L'histoire rapportait que les cloches revenaient chargées de friandises qu'elles déversaient dans les jardins et les prés.

### LES VERTUS PROPHYLACTIQUES DES CLOCHES

Depuis longtemps, les airs sont connus pour abriter les démons. Ils sont tenus pour responsables de la propagation de la peste et autres fléaux. Ils suscitent les invasions d'insectes, fomentent les orages, provoquent les inondations... Et surtout par leur présence aérienne, ils empêchent de prier.

Les cloches sont reconnues pour leurs pouvoirs de chasser le tonnerre, les orages, les tempêtes et de purifier l'air. Ainsi, les démons qui ont horreur du son des cloches s'enfuient à leur sonnerie.

Parmi des exemples d'épigraphie campagnaire, certaines cloches nous rappellent leur vertu protectrice :

« *Fugo fulmina* » je chasse les orages,  
« *Là où ira ma voix, rien ne périra par la tempête...* ».

Comme l'écrivait Rabelais : « *Une ville sans cloche est comme un aveugle sans bâton* ».

Il évoque encore les cloches dans « *Gargantua* ». Le facétieux géant détourne les bourdons de la cathédrale Notre-Dame de Paris pour les accrocher à sa jument.

*Gargantua* écoutant la harangue de maître *Janotus de Bragmardo*, pour le convaincre de les restituer, reste un formidable plaidoyer sur la nécessité d'avoir des cloches dans la cité.



# LA CLOCHE DANS TOUS SES ÉTATS

## Petit glossaire

**AIRAIN** : Synonyme de bronze de cloche, utilisé uniquement pour désigner le métal servant à la fabrication des cloches, et par synecdoque désigne une cloche.

**BEFFROI** : Le beffroi désigne la charpente en bois supportant les cloches d'une sonnerie ou d'un carillon. Par extension, ce mot désigne dans le Nord également la tour en pierre, indépendante de l'église, dans laquelle sont parfois installées ces cloches.

**BOURDON** : La plus grosse cloche d'une sonnerie ou d'un carillon, dont le poids dépasse souvent les deux tonnes.

**CAMPANAIRE** : Un mot qui ne figure pas au dictionnaire courant. Il désigne ce qui concerne la cloche : l'art campanaire, campanule, Campanie, campane, campaniforme.

**CARILLON** : Ensemble de cloches harmonisées. Carillonner, carillonneur, carillonnement. Le nom latin est Tintinnabulum.

**DE DIVERSIS ARTIBUS** : Manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle écrit par le moine Théophile et consacré à la fonte des cloches.

**ENRAYURE** : Dans un beffroi, poutres de chêne destinées à soutenir les cloches.

**FONTENAILLES** : Une des plus anciennes cloches connue, elle a été coulée en 1202 pour l'Abbaye Sainte Marie Longues (conservée au musée d'Art et d'histoire Baron Gérard de Bayeux).

**GLAS** : son de la cloche qui annonce la mort, les obsèques d'une personne.

**HANDBELLS** : Clochettes avec un manche souple en cuir (utilisées par les musiciens).

**INSTRUMENTS DES TÉNÈBRES** : Instruments en bois utilisés en signe de deuil pour remplacer les cloches durant le jeudi et le vendredi de la semaine sainte.

**JOUG (MOUTON)** : Pièce de bois ou de métal sur laquelle est fixée la cloche de volée par des anses. Il sert d'axe de rotation aux cloches de volée. Juguler, jugulaire.

**LANCÉ** : Mise en mouvement d'une cloche basculé.

**MARTEAU** : Sert à tinter les cloches sur l'extérieur ou à l'intérieur.

**NOLE** : Ville de Campanie, en Italie, où au IV<sup>e</sup> siècle apparaissent les premières cloches d'Europe.

**PANSE (OU FAUSSURE)** : Courbure de la cloche, profil extérieur.

**QUASIMODO** : Le plus connu des sonneurs de cloche.

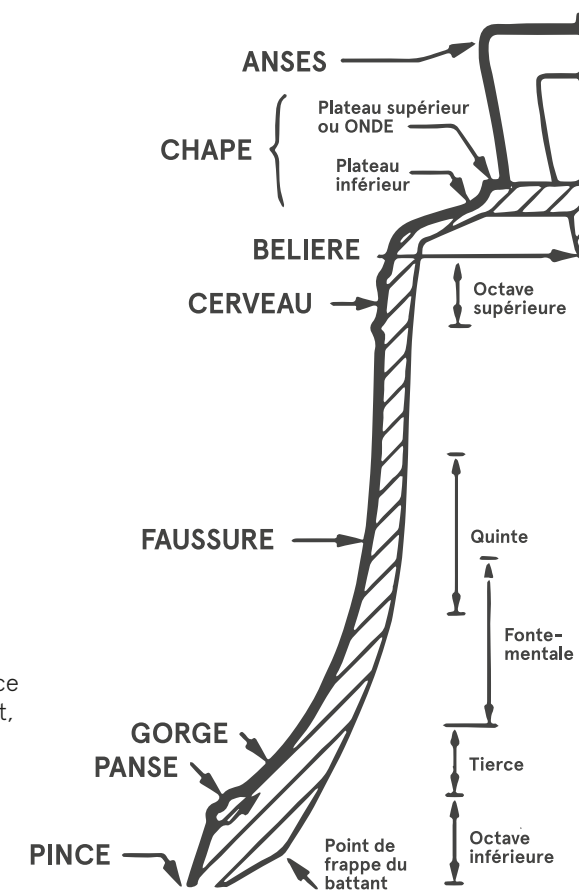
**RITOURNELLE** : Court motif instrumental qui se répète. Se dit des sonneries marquant les heures de façon automatique sur les carillons. Retourner.

**SONNER** : Son, sonneur, sonnaille, sonnerie, sonnette.

**TINTER** : Provoquer un bruit par la percussion d'un objet, en l'occurrence pour ce sujet : une cloche. Tintement, tintinnabulé, tintamarre.

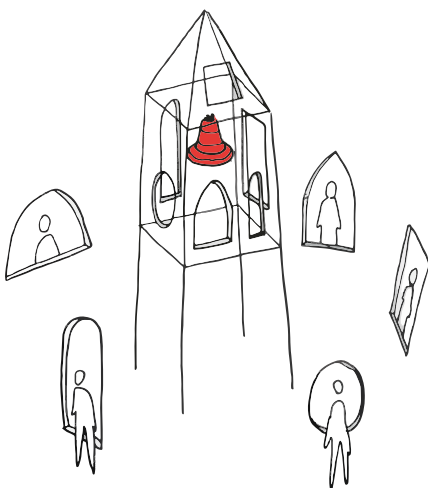
**TOCSIN** : Sonnerie de cloche prolongée destinée à donner l'alarme et qui se caractérise par un son désagréable.

**VOLÉE** : Mode de sonnerie obtenu par le balancement des cloches.



# LA CLOCHE DE FONTEVRAUD

Barreau Charbonnet



la brèche et à l'écoute, les duettistes jouent avec des figures généreuses et offrent de nouvelles perspectives dans leur travail de scénographie, de mobilier et d'installations.

Ils conçoivent pour l'Abbaye Royale de Fontevraud d'une part : LA CHAMBRE DES CLOCHES, ce dispositif artistique qui donne à voir un panorama de l'art campanaire ; et d'autre part, ils réalisent l'épigraphie d'une nouvelle cloche pour le beffroi de l'abbatiale en collaboration avec le campaniste **Vincent Laumailié** et le fondeur **Paul Bergamo**.

Cette cloche reçoit le nom d'ALIÉNOR. Le duo de plasticiens dessine sur la panse de la cloche un décor de fenêtres et d'ouvertures, inspiré par l'architecture de l'Abbaye.

Écouter, observer, chanter le spectacle du monde, tel sera l'esprit de cette cloche.

**Nicolas Barreau** et **Jules Charbonnet** forment le duo nantais de designers et plasticiens Barreau et Charbonnet. Leur travail s'inscrit dans un design à la fois rigoureux et original. Toujours sur

## LES OBJETS PRÉSENTÉS DANS LA CHAMBRE DES CLOCHES :

- Chape : argile, 90 kgs
- Lingots de bronze, cuivre et étain
- Les 2 timbres de Fontevraud (Cloches du <sup>xvi</sup><sup>e</sup>) associés à une horloge d'édifice assistent le sonneur, pour donner plus de puissance à la sonnerie. Cette dernière annonce la liturgie, règle le temps dans l'Abbaye et transmet une multitude d'informations pour la communauté
- Profil de cloche : utilisé par les ateliers Cornille-Havard
- 5 cloches - carillon : château de Quintanet (Gers). Do, ré, mi, fa, sol
- 3 cloches médiévales de Tiffauges (Vendée), Do 4 (220 kgs) - Mi 4 (120 kgs) - Sol 4 (65 kgs), 2015.

## Petit guide réalisé dans le cadre de l'exposition LA CHAMBRE DES CLOCHES - PARCOURS CAMPANAIRE

Du 19 avril au 22 septembre 2019  
Galerie Renée de Bourbon  
Abbaye Royale de Fontevraud  
Centre Culturel de l'Ouest  
49590 Fontevraud L'Abbaye

**Direction artistique du projet :**  
Emmanuel Morin & Halia Smäil  
**Comité scientifique et artistique :**  
Nicolas Barreau et Jules Charbonnet,  
Vincent Laumailié, Thierry Buron

## Crédit

Pages 2-3 : © Paris, BnF, Fonds Roger de Gaignières, 1699  
Page 4 : dessin © François Place  
Couverture, pages 5 et 9 : © Didier Laget  
Page 25 : © Laumailié-Lussaut  
Pages 3, 5, 7, 8, 9, 13, 15, 17, 19, 21, 23 et 25 : © tous droits réservés  
Page. 10 : © Région Pays de la Loire, inventaire Général  
Page 26 : dessin © Barreau - Charbonnet

- Cloche de Bel Air de Combrée Fondateurs BOLLÉE ORLÉANS VICTOIRE 1915. demande des paroissiens d'avoir en intercession Jeanne d'Arc qui prie pour la France et la victoire.
- Cloche Do 4 pour Fontevraud : ALIÉNOR, 331 kgs, diamètre 770mm, création contemporaine fondeur Cornille Havard, campaniste Vincent Laumailié-Lussault et Barreau Charbonnet, créateurs de l'épigraphie, Avril 2019

## À L'EXTÉRIEUR

- Carillon d'ambiance : 8 cloches suspendues avec 8 patines différentes. Laumailié-Lussault
- Cloche à volée tournante à 360°. Laumailié-Lussault

## Remerciements

Les prêteurs : La mairie de Fontevraud, la mairie de Segré, le département de Maine et Loire, le département de Vendée, le château de Tiffauges  
L'évêché d'Angers, l'Association diocésaine d'Angers, la paroisse d'Allonnes, la paroisse de Ombrée en Anjou, les Etablissements Laumailié-Lussault, la Fonderie Cornille-Havard

Merci à Fabrice Masson, collectionneur, Eurydice Bled, Maëlle Besson et Julien Bertroux - médiateurs





Ø788 D04  
ABBAYE DE FONTEVRAUD (49)